Cinquantième année. - N ° 63 A 30 mars 2017

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES

ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard 01-40-58-75-00
Annonces 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 788

50 – MANCHE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE COUTANCES

Ventes et cessions

325 538 049 RCS Coutances.
D.2.N..
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 564128 EUR.
Adresse : Zone d'Activités Commerciales Agri Ouest - le Teilleul, 50640 Teilleul (le).
Oppositions : Art.L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Avis de projet de fusion D.2.N Société par Actions Simplifiée au capital de 564.128 euros Siège Social : LE TEILLEUL (50) ZAC Agri Ouest - Le Teilleul RCS COUTANCES n° 325.538.049 ET ETS BRIX-DELAHAYE Société à Responsabilité Limitée (à associé unique) Au capital de : 230.000 € Siège Social : ANNEVILLE EN SAIRE (50760) Zone d'Activités Les Perrons 35 route de Barfleur R.C.S. CHERBOURG 612.650.150 AVIS AU BODACC RELATIF AU PROJET DE FUSION Aux termes d'un acte sous seing privé en date à FLEURY SUR ORNE (14) du 7 mars 2017, La Société D.2.N, Société par Actions Simplifiée au capital de 564.128 €, dont le siège social est à LE TEILLEUL (50) ZAC Agri Ouest - Le Teilleul, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de COUTANCES sous le numéro 325.538.049 et la Société ETS BRIX-DELAHAYE, Société à Responsabilité Limitée (à associé unique) au capital de 230.000 €, dont le siège social est à ANNEVILLE EN SAIRE (50) Zone d'Activités Les Perrons - 35 route de Barfleur, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CHERBOURG sous le numéro 612.650.150, ont établi le projet de fusion simplifiée par voie d'absorption de la Société ETS BRIX-DELAHAYE par la Société D.2.N, laquelle détiendra l'intégralité des titres de la Société ETS BRIX-DELAHAYE par suite de la réalisation définitive de l'opération de fusion-absorption de la Société ETS LERICHE par la Société D2N. Sous cette réserve, la société D.2.N détenant la totalité des parts sociales de la société ETS BRIX-DELAHAYE, la fusion ne donne lieu à l'établissement d'aucun rapport d'échange de droits sociaux ni à augmentation du capital de la société D.2.N, société absorbante. La Société ETS BRIX-DELAHAYE ferait apport à la Société D.2.N de la totalité de son actif, soit 4.672.408 €, à charge de reprendre la totalité de son passif, soit 4.297.693 €. La valeur nette des apports s'élèverait à 374.715 €. La fusion, si elle se réalise aura un effet rétroactif au 1er octobre 2016. Conformément à la loi, le traité de fusion a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de CHERBOURG en date du 9 mars 2017 et au Greffe du Tribunal de Commerce de COUTANCES en date du 8 mars 2017. Pour avis Le Président et le Gérant de chacune des deux sociétés.